

LES CONSEILS AUX SOUMISSIONNAIRES CANADIENS

Il y a intérêt à tenir compte des éléments suivants quand on répond à un appel d'offres de contrats de travaux publics au Mexique :

Monter une équipe de soumission — préparer à l'avance une telle équipe dans laquelle chacun saura ce qu'il aura à faire quand une possibilité intéressante de contrat se présentera. Cette équipe devrait comprendre :

- votre représentant ou votre personnel local qui examine régulièrement les avis d'appel d'offres pour déterminer les possibilités;
- votre personnel technique et de commercialisation nécessaire à la préparation de la proposition;
- un traducteur technique compétent qui pourra traduire la documentation de l'appel d'offres et votre proposition technique;
- une société de garantie de bonne réputation et acceptée par les organismes avec lesquels vous souhaitez traiter;
- des notaires et/ou des avocats qui peuvent certifier la documentation nécessaire pour votre proposition;
- des contacts avec le consulat mexicain le plus proche au Canada qui seront nécessaires pour certifier une partie de la documentation de votre proposition; et
- des contacts à la Société d'expansion des exportations pour le cas où vous voudriez obtenir le financement de la SEE pour une partie du contrat.

Si tout le monde est prêt à l'avance, vous pourrez réagir dans le bref délai dont vous disposerez pour saisir des possibilités du marché mexicain.

- Commencez petit. Apprenez à bien connaître le processus d'appel d'offres et la façon de faire concurrence en soumissionnant sur des petits projets. Quand vous avez emporté des succès à ce niveau, vous pouvez envisager de vous attaquer à des projets plus importants.
- Évitez les *mordidas*. Les demandes de dessous de table ou de formes de remerciements de toutes sortes doivent être ignorées.
- Faites appel à un partenaire local. Il peut s'agir d'un représentant, d'un agent ou d'un partenaire dans une co-entreprise. Il est de la toute première importance de trouver un partenaire qui ait une expérience directe de l'organisme du gouvernement avec lequel vous voulez traiter.

